



Le 14 novembre 2024,

L'école d'ingénieurs ECAM Louis de Broglie s'implante dans le Cotentin à la rentrée 2025

Créée à Rennes voici 30 ans, l'ECAM Louis de Broglie, va implanter une nouvelle école d'ingénieurs à Cherbourg-en-Cotentin, avec une ouverture prévue dès la rentrée 2025. Cette implantation est soutenue par la Région Normandie et l'Agglomération du Cotentin. La Région de Normandie assurera la maîtrise d'ouvrage des locaux de la future école, une décision devant intervenir d'ici à quelques semaines sur le site qui accueillera le nouveau bâtiment.

L'arrivée de l'ECAM à Cherbourg s'inscrit dans une stratégie régionale extrêmement volontariste de soutien à la création et au développement de nouveaux établissements d'enseignement supérieur, et plus particulièrement d'écoles d'ingénieurs : aux côtés de l'ECAM, la Normandie a accueilli l'ISEN (Caen) et accueillera l'ENSAM (Le Havre).

Toutes les écoles déjà présentes en Normandie sont par ailleurs concernées par des programmes comme 3NC, orienté vers les compétences dont a besoin le programme nucléaire français. Au total, le nombre d'ingénieurs formés en Normandie devrait augmenter de 40% en quelques années, et bénéficiera au final à l'ensemble de l'économie et de l'industrie régionale. Les très gros investissements industriels en cours en Normandie justifient pleinement cet effort.

Cette implantation vient naturellement renforcer le dynamisme du Campus universitaire du Cotentin ainsi que son offre en enseignement supérieur.

L'arrivée de l'ECAM dans le Cotentin va également permettre de répondre aux attentes des entreprises et à leur besoin de personnels qualifiés, le plan de charge des industriels restant important. Avec le projet « Aval du Futur » chez Orano, la révision des unités de production de Flamanville, les contrats nationaux et internationaux de Naval Group sans oublier l'essor des énergies marines renouvelables et la construction, ce sont plus d'une dizaine de milliers d'emplois qui devront être pourvus sur le territoire

Qu'est-ce que l'ECAM ?

L'ECAM Rennes – Louis de Broglie est une école d'ingénieurs privée, fondée en 1991 par quatre ingénieurs de l'industrie pour former des ingénieurs généralistes. Les fondateurs choisissent, en 1991, le nom de « Louis de Broglie », prix Nobel de physique en 1929, pour témoigner d'une exigence scientifique de haut niveau. Ils adoptent comme devise : « La science au service de

l'Homme », exprimant ainsi leur ambition d'associer une solide formation humaine à l'acquisition des compétences techniques en s'appuyant à la fois sur la pédagogie par projets et sur l'approche par compétences.

L'ECAM est membre de la Fédération des établissements d'enseignement supérieur d'intérêt collectif (FESIC), de la Conférence des grandes écoles (CGE) et de la Conférence des directeurs des grandes écoles de Bretagne (CDGEB).

L'ECAM Louis de Broglie est un établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) sous la tutelle de la Direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle (DGESIP) et signe un contrat annuel avec le ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche. L'école est installée sur le campus vert de Ker Lann, à Bruz, dans la métropole de Rennes, depuis 1992.

A Rennes, l'école délivre trois diplômes d'ingénieur :

- ingénieur généraliste en formation initiale ;
- Ingénieur en génie civil en alternance ;
- Ingénieur en systèmes numériques pour l'innovation industrielle (SNII) en alternance.

Sur l'année universitaire 2022-2023, elle a accueilli 633 élèves : 79 en cycle préparatoire, 317 sous statut étudiant et 237 sous statut d'alternants dont 11 en contrat de professionnalisation.

400 étudiants ingénieur dans le Cotentin

L'antenne de l'ECAM Louis de Broglie implantée à Cherbourg-en-Cotentin proposera une formation d'ingénieur en systèmes numériques pour l'innovation industrielle (SNII) autour du concept d'« Usine 4.0 », sous statut d'apprenti et en formation continue, en partenariat avec l'ITII Bretagne.

Elle prévoit également d'accueillir des élèves de 3^e année du cycle ingénieur généraliste en formation initiale sous statut d'étudiant pour des modules spécialisés avec une dominante sur les énergies décarbonnées, notamment renouvelables. L'école envisage aussi d'ouvrir un cycle Bachelor à partir de 2027. Ces formations n'existent pas dans le Cotentin et elles seront complémentaires aux enseignements dispensés par l'ESIX.

L'ECAM souhaite se diversifier en étendant son ancrage au sein d'un territoire économique porteur d'avenir et d'échanges à l'international. L'Irlande en ce sens représente un objectif commun pour l'école et le Cotentin. Une partie des cours sera en anglais.

Par ailleurs, l'école, soutenue par la Communauté d'agglomération du Cotentin, a identifié deux laboratoires en lien avec les thématiques des formations à venir :

- Le LUSAC ; Laboratoire universitaire des sciences appliquées de Cherbourg-en-Cotentin ; pour la thermique et l'énergétique ;
- Le GREYC ; Laboratoire de recherche en sciences du numérique et imagerie biomédicale et multimédia - unité mixte de recherche associée au CNRS, à l'université de Caen et à l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Caen ; pour le traitement d'images et la gestion d'agents autonomes.

Le Cotentin dispose sur son territoire d'autres laboratoires étroitement liés à l'industrie et aux organismes de formation tels que le Groupe d'études atomiques (EAMEA), le Centre de technologies spécialisé en corrosion marine et bactérienne (Corrodys), le Centre d'essais

techniques et d'évaluations Naval Group (CETEC), l'Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN). Cette diversité, véritable atout pour la recherche intéresse également l'ECAM.

Pour la rentrée 2025, l'ECAM prévoit 12 collaborateurs à Cherbourg-en-Cotentin dont 5 enseignants et enseignants-chercheurs. Ils travailleront en relation étroite avec l'équipe de Rennes. L'école vise à terme 600 à 650 élèves sur le site avec une stabilisation des effectifs à 460 étudiants prévue pour 2029.

La Région portera la construction d'un bâtiment pour l'ECam

A l'ouverture de la formation à Cherbourg-en-Cotentin, en 2024, et pendant 3 ans, l'école occupera des locaux provisoires au sein de l'Espace René Lebas. L'implantation dans des locaux définitifs est en cours d'études de faisabilité sera positionnée soit aux Fourches soit au sein du futur campus René Lebas.

Dans un deuxième temps, l'école prévoit de faire construire une résidence de logements pour étudiants.

Le développement du site de Cherbourg-en-Cotentin est possible grâce au soutien financier de la Région Normandie pendant 5 ans.

Les produits financiers de l'école prévus pour les 10 ans à venir sont : les frais de scolarité (entre 90% et 93%) ; la taxe d'apprentissage (entre 3% et 7%) ; les produits de la recherche et des partenariats (entre 2,1% et 2,8% à partir de 2028) ; des subventions de l'état (entre 1,25% et 3,4%).

Les 10 engagements de coopération entre l'ECAM et l'Université de Caen

L'Université de Caen Normandie et l'ECAM Rennes après des échanges ont signé, sous l'égide de la Région Normandie et de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, un accord de coopération dans les domaines de la formation, de la recherche et de la vie étudiante pour offrir ensemble les meilleurs services aux apprenants et aux entreprises du territoire, limiter les concurrences et favoriser les complémentarités entre les offres de formation, notamment entre l'ESIX et l'ECAM.

Les 10 engagements « gagnant-gagnant » sont les suivants :

1. Coordonner les offres de formations sur le site de Cherbourg ;
2. Engager une réflexion sur des passerelles et/ou des doubles diplômes ;
3. Engager une concertation sur la mutualisation des infrastructures et investissements ;
4. Collaborer pour la vie étudiante ;
5. Favoriser l'association des enseignants chercheurs de l'ECAM aux laboratoires du site ;
6. Coordonner la gestion des ressources enseignantes ;
7. Étudier conjointement l'opportunité d'un forum entreprises commun à Cherbourg. ;
8. Collaborer sur l'attractivité du site vis-à-vis d'étudiants internationaux ;
9. Intégrer les actions communes dans la politique de site ;
10. S'associer dans la COMUE.

Cet accord de coopération permet de créer une réelle synergie et complémentarité pour offrir un bouquet de formations et d'expertises de haut niveau autour notamment des énergies renouvelables.

Un plan Campus porté par l'Agglomération du Cotentin

L'implantation de l'ECAM s'intègre dans un schéma de développement de l'enseignement supérieur dans le Cotentin.

Pour offrir aux jeunes l'opportunité de se former dans le Cotentin à des métiers d'avenir mais aussi attirer des étudiants extérieurs au territoire, l'Agglomération a lancé un plan campus. Objectif : passer la barre des 5 000 étudiants d'ici 2035. Pour amplifier ce rayonnement, le Cotentin va investir d'ici 2027, 8M€ pour moderniser et rénover le Campus d'Unicaen. Un projet d'envergure qui va s'appuyer sur les atouts locaux : l'excellence des filières maritimes et de l'énergie.

L'implantation de l'ECAM, les nouvelles formations ouvertes par l'ESIX depuis la rentrée 2024, les travaux de rénovation et d'agrandissement d'Intechmer ou encore la reconstruction de l'IFSI sont des actions menées par l'Agglomération en lien avec la Région, l'Université de Caen et le CNAM.

La perspective de création de nouvelles formations rend la question du logement essentielle. Pour cela, l'Agglomération travaille avec le CROUS de Normandie pour implanter d'ici 2027 une nouvelle résidence de 120 logements sur le campus universitaire sur un terrain mis à disposition par l'Université et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin.

En parallèle, une étude de programmation est menée par le Département, le Cotentin et la Ville de Cherbourg-en-Cotentin sur le site de l'ancien Hôpital Maritime René Le Bas pour faire de ce site un vrai lieu de vie. Le site pourrait accueillir en 2028 une résidence de l'ECAM de 200 logements ainsi qu'une centaine de logements pour les alternants et étudiants étrangers chercheurs.

Contacts presse :

Région Normandie :

Charlotte Chanteloup

06 42 08 11 68 charlotte.chanteloup@normandie.fr

Le Cotentin :

Benoît MERLET

02.50.79.16.37 / 06.47.38.88.96

benoit.merlet@lecotentin.fr